

V I S I O N

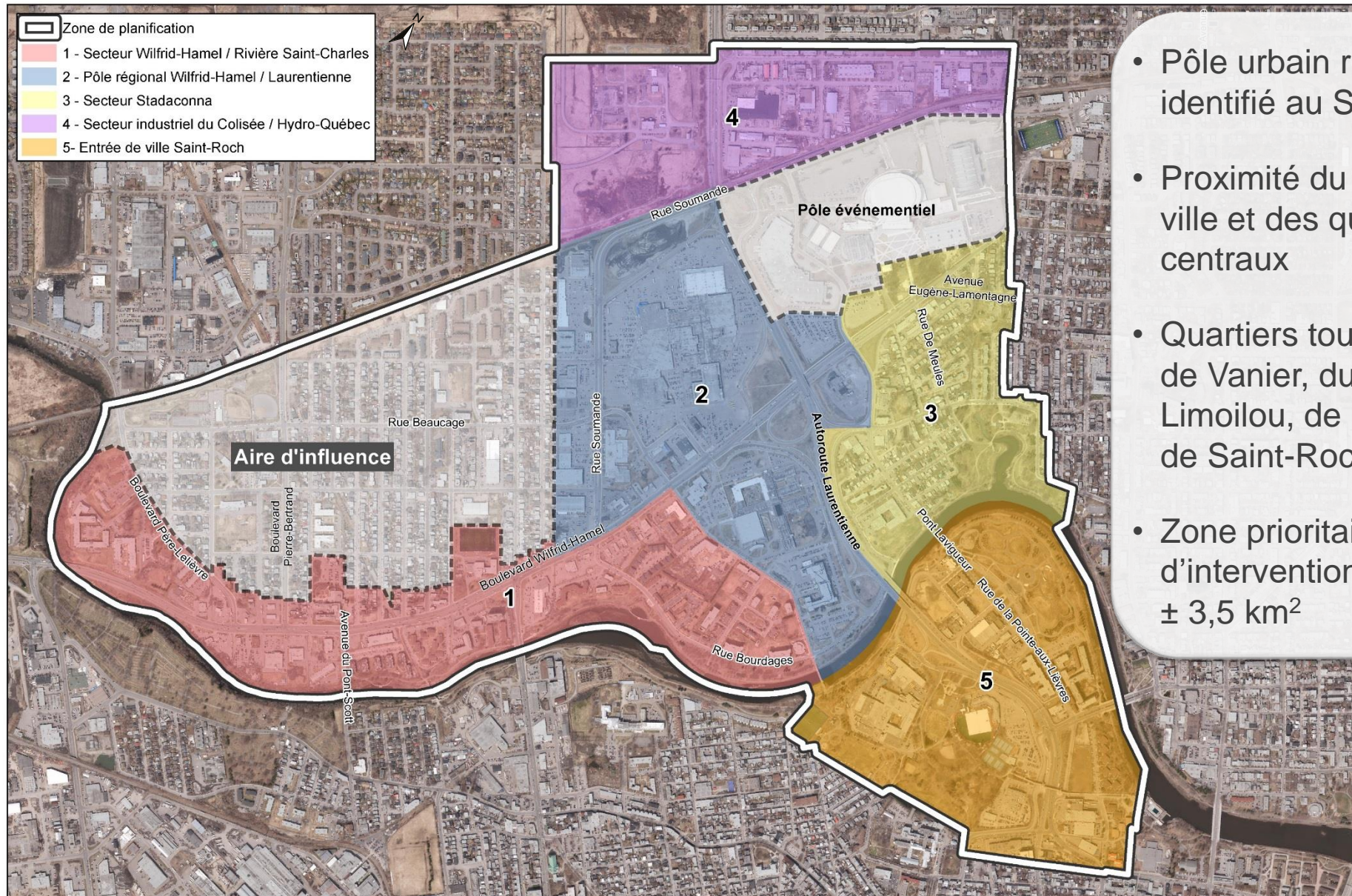
Pôle urbain Wilfrid-Hamel– Laurentienne

Juin 2021

ville.quebec.qc.ca/visionsamenagement



Territoire



Énoncé de vision

Faire du pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne un **lieu dynamique, habité et complémentaire au centre-ville, accessible et interconnecté** avec les quartiers voisins, **attrayant** et doté **d'espaces publics conviviaux**.

Grandes orientations

1. Soutenir la **croissance et la diversification des activités économiques**
2. Renforcer la **mixité des fonctions** et accroître la **présence résidentielle**
3. **Optimiser l'occupation du sol** et densifier le cadre bâti; Mettre en valeur les bâtiments d'intérêt et favoriser une **architecture de qualité**
4. Favoriser les **déplacements actifs** et le déploiement du **transport en commun**
5. Créer un environnement urbain **agréable, sécuritaire** et qui contribue à la **qualité de vie**
6. Valoriser le **paysage d'entrée de ville** et doter le pôle d'une image **de qualité**

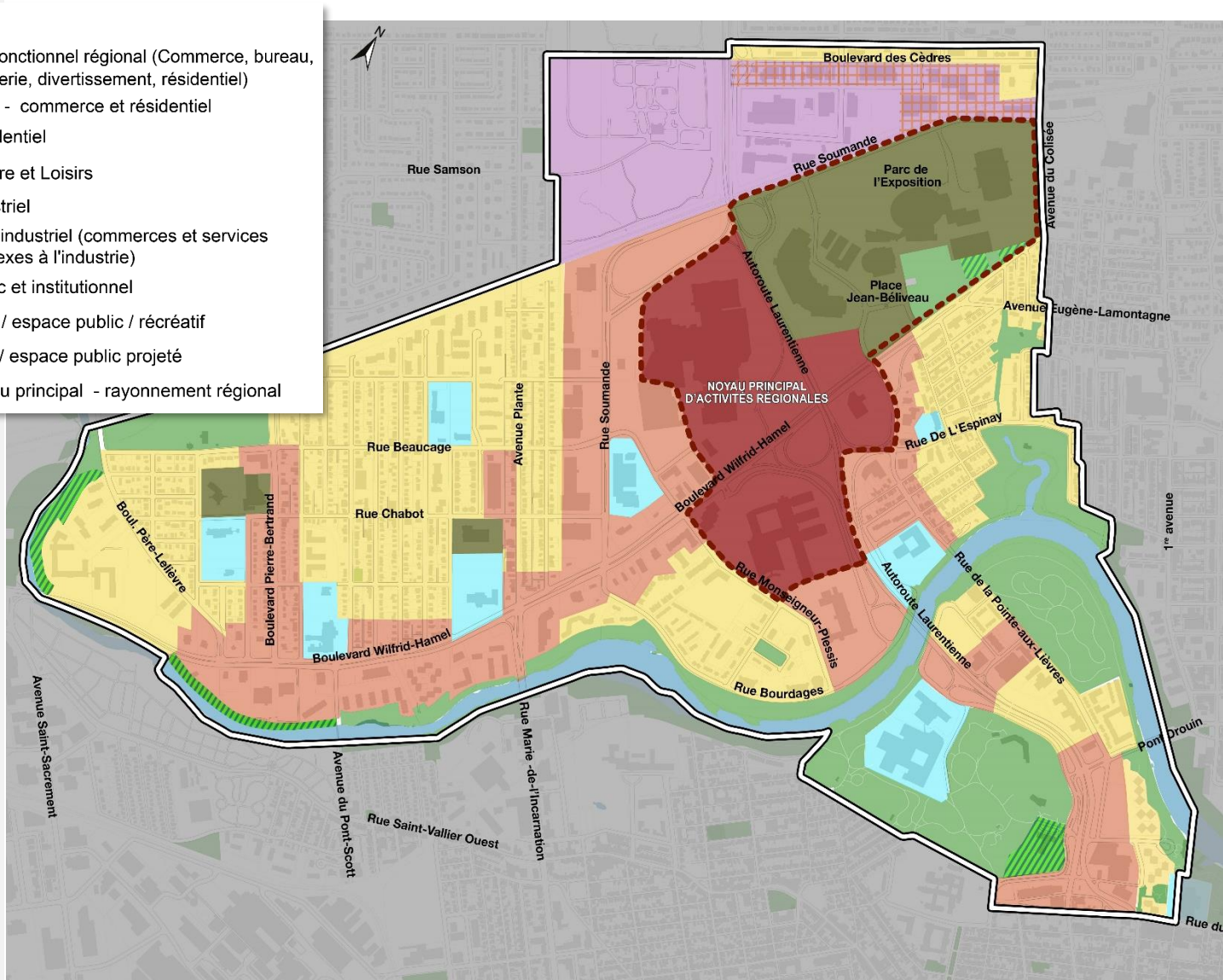
STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT



Activités et vocation du territoire

Légende

- Multifonctionnel régional (Commerce, bureau, hôtellerie, divertissement, résidentiel)
- Mixte - commerce et résidentiel
- Résidentiel
- Culture et Loisirs
- Industriel
- Para-industriel (commerces et services connexes à l'industrie)
- Public et institutionnel
- Parc / espace public / récréatif
- Parc / espace public projeté
- Noyau principal - rayonnement régional



1. Reconnaître un noyau principal d'activités régionales, mixte et dense
2. Favoriser la mixité des fonctions le long des principales artères
3. Accroître l'offre résidentielle
4. Optimiser l'occupation des espaces industriels
5. Valoriser les établissements publics et institutionnels existants
6. Renforcer l'offre en parcs et espaces publics

Activités et vocation du territoire

Habitation variée

- Exemples récents de logements abordables et pour les familles



*Projet de logement social et communautaire
du Groupe O'Drey*



Écopropriétés Habitus, quartier de Saint-Roch

Activités et vocation du territoire

Habitation : Que recherchent les familles

Un logement :

- Suffisamment grand et adaptable
- Intime, insonorisé et lumineux
- Avec entrée indépendante
- En retrait de la rue et avec espace extérieur
- Doté d'un stationnement

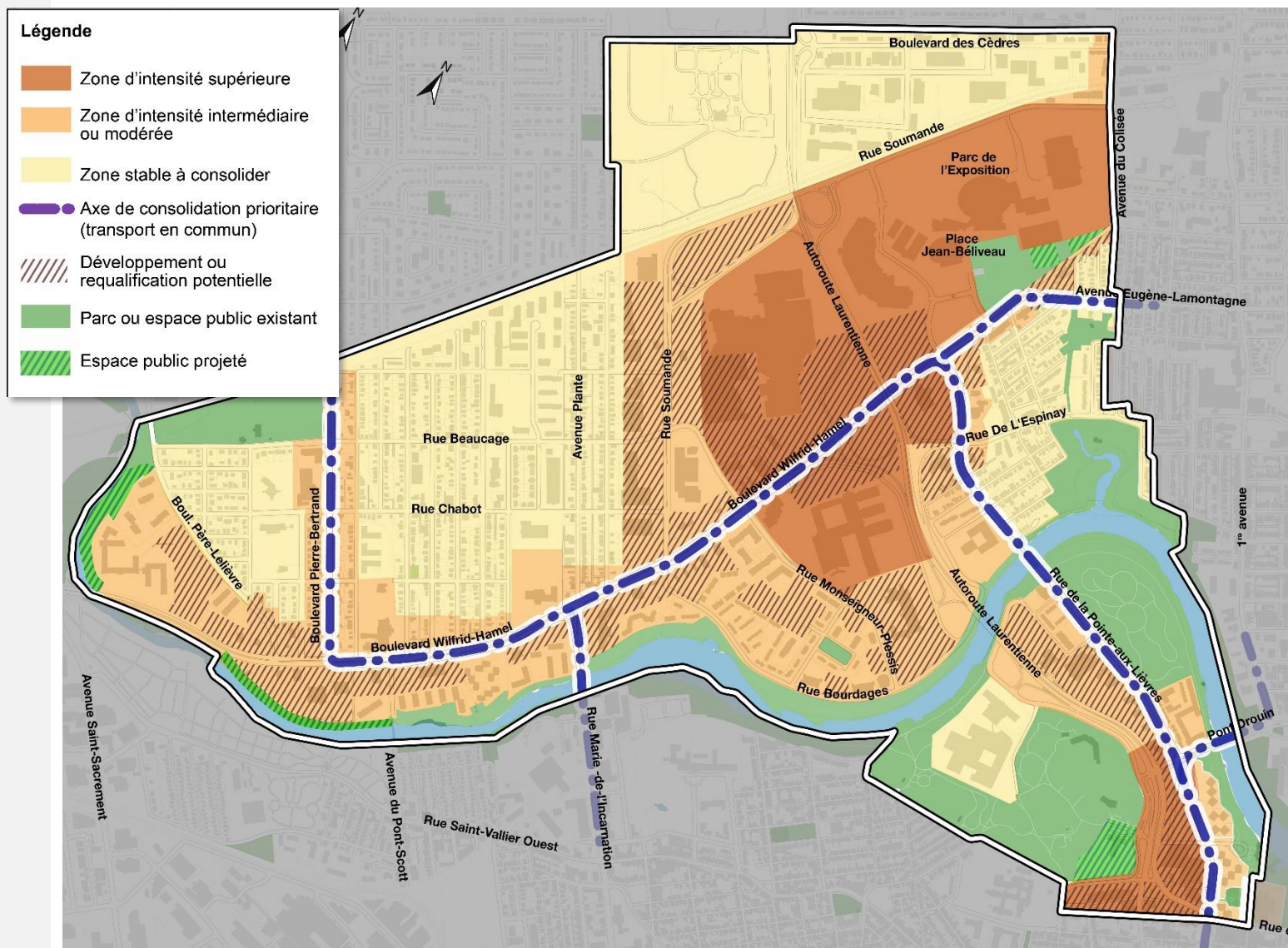
Dans un milieu de vie adapté :

- Sain, convivial, sécuritaire
- Calme, tranquille; peu de circulation
- Près des parcs et des espaces verts
- Près des services (écoles, garderies, services alimentaires, transport en commun)



- (a) Hauteur de 4 étages sur rue
- (b) Façade en retrait de la rue
- (c) Entrée privée pour chaque logement
- (d) Espaces extérieurs appropriables

Cadre bâti



1. Densifier en priorité le noyau d'activités régionales

- **Gabarits supérieurs**

2. Intensifier le développement près des axes de transport en commun et des artères

- **Gabarits intermédiaires**

3. Consolider les secteurs établis

- **Zone stable**

4. Valoriser les sites présentant un potentiel de consolidation ou d'aménagement

5. Favoriser une architecture de qualité

Cadre bâti

Variété des formes bâties : Quelques exemples

4 étages



Image: Charles-O'Hara

Maisons de ville superposées

6 étages



Image: Superkül architects

Avec rez-de-chaussée commercial

8 étages (surhauteur ponctuelle)



Image: Architectes Kjellander et Sjöberg



Image: Quinzhee architecture

Appartements plex



Image: Google Streetview

Avec rez-de-chaussée résidentiel



Image: Cur'l la Tourelle Head Architecture

Cadre bâti

Encadrement des constructions en hauteur – Gabarit maître et surhauteur



(a) Hauteur de 6 étages sur rue

(c) Surhauteur réduite en projection au sol

(e) Dégagement des parties en surhauteurs

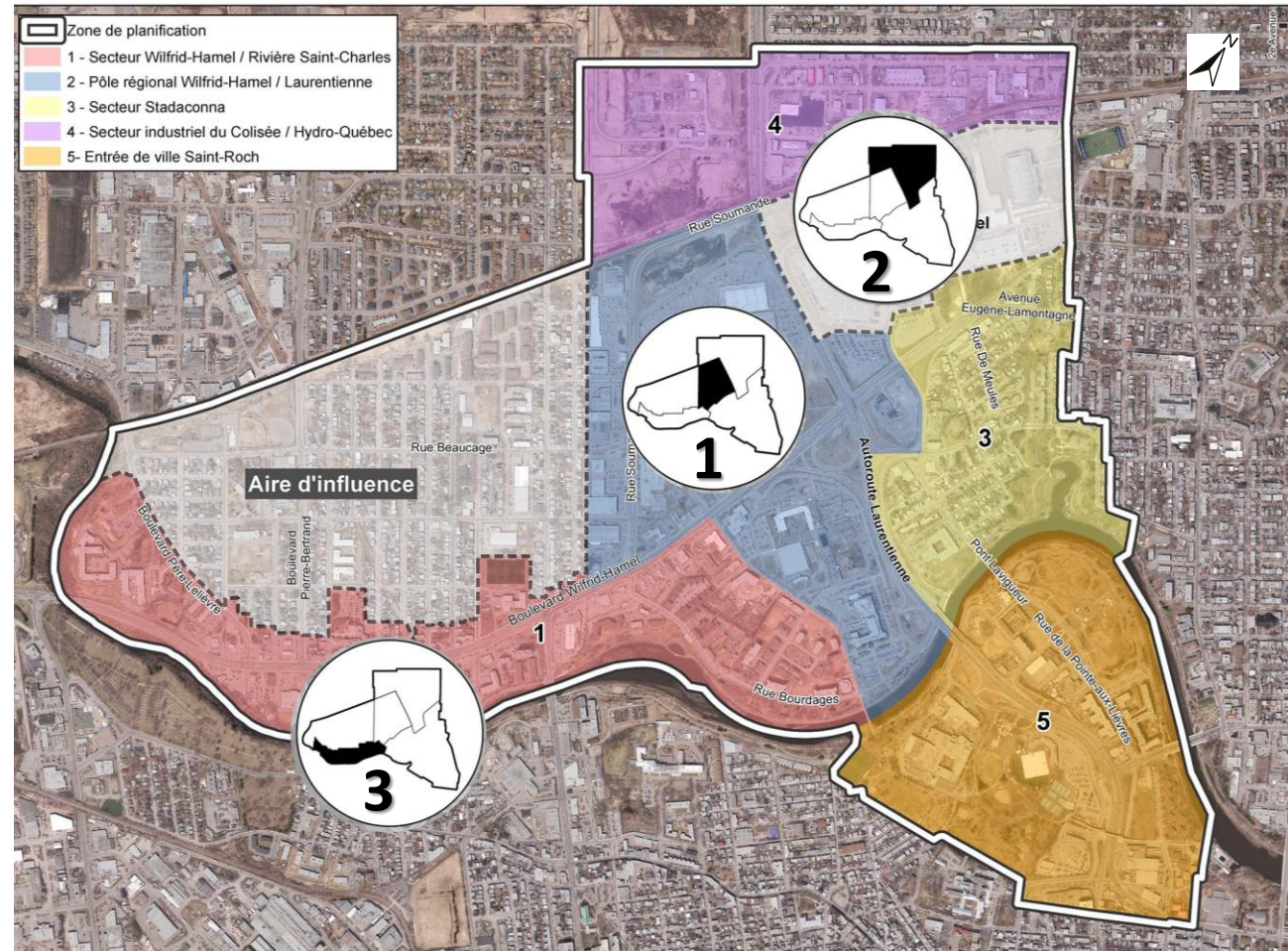
(b) Retrait d'au moins 3 mètres au-delà du 6e étage

(d) Rez-de-chaussée commercial d'au moins 4 mètres avec des ouvertures généreuses

Cadre bâti

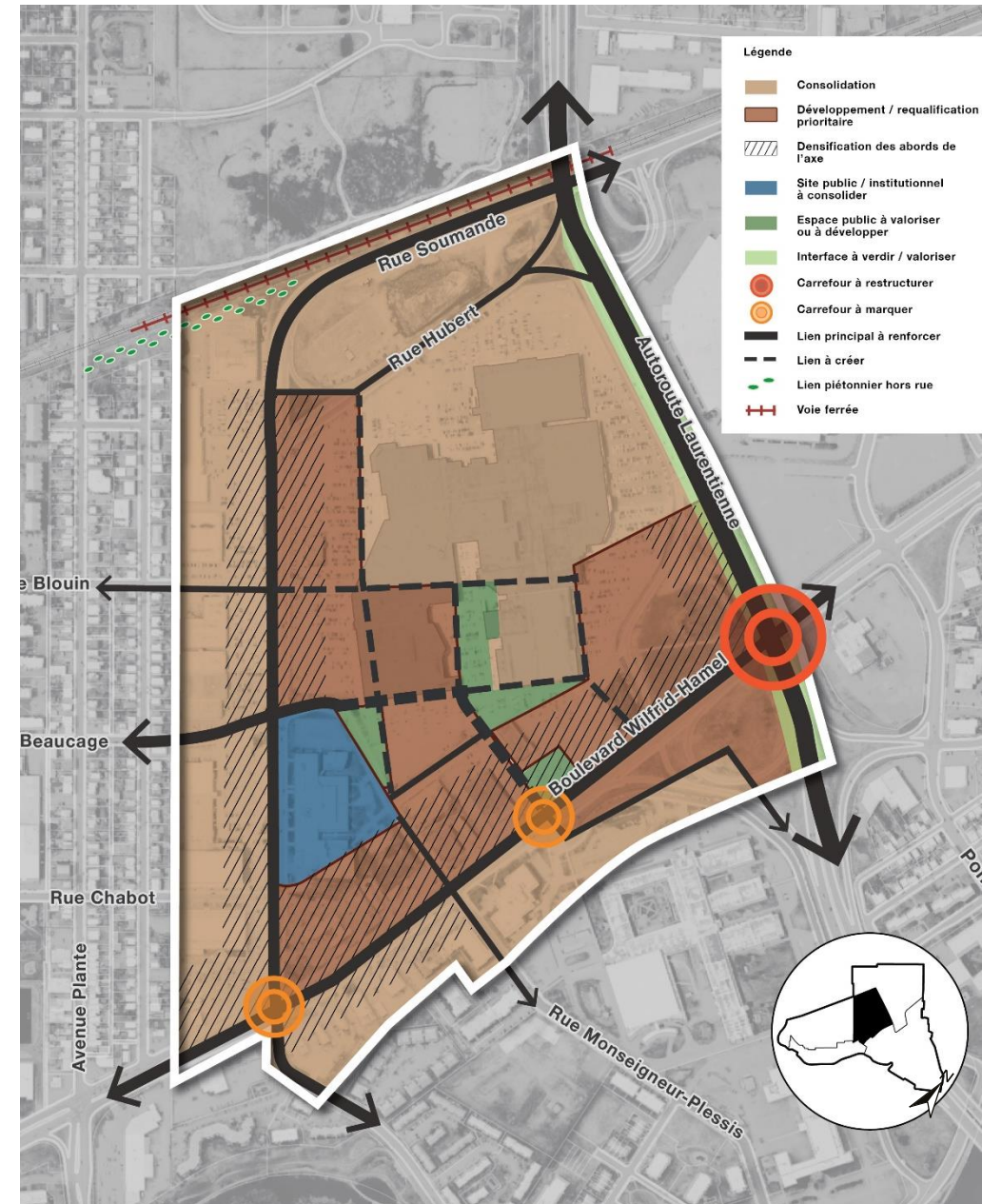
Secteurs prioritaires d'aménagement et de développement

1. Fleur-de-Lys / Soumande
2. Entrée de Ville / Stadacona
3. Wilfrid-Hamel Ouest / rivière



Secteur Soumande – Fleur de Lys

- Développer / densifier :
 - Fleur de Lys; abords de Soumande et de Wilfrid-Hamel
- Accroître la mixité
 - Activités régionales près de l'autoroute Laurentienne
 - Ajout d'habitations de types variés
- Gabarit moyen de 6 à 8 étages
 - Pointes de hauteur possibles (centre et vers l'est)
 - Transition avec Vanier
- Dans les grands sites
 - Rues connectées et axes de mobilité active
 - Places et espaces verts
 - Plantation d'arbres
 - Surfaces minérales réduites



Secteur Fleur de Lys (vue en direction nord)



Secteur Fleur de Lys (Axe Monseigneur- Plessis – unités familiales)



Entrée de ville – secteur Stadacona

- Améliorer le paysage d'entrée de la ville (interfaces; boulevard urbain)
- Valoriser les espaces industriels (entreposage, rues, périphérie)
- Valoriser les terrains vacants et sous-occupés
- Ajouter des liens actifs nord – sud
- Appuyer le Plan de mise en valeur d'ExpoCité
 - Interface sud verte, publique et continue

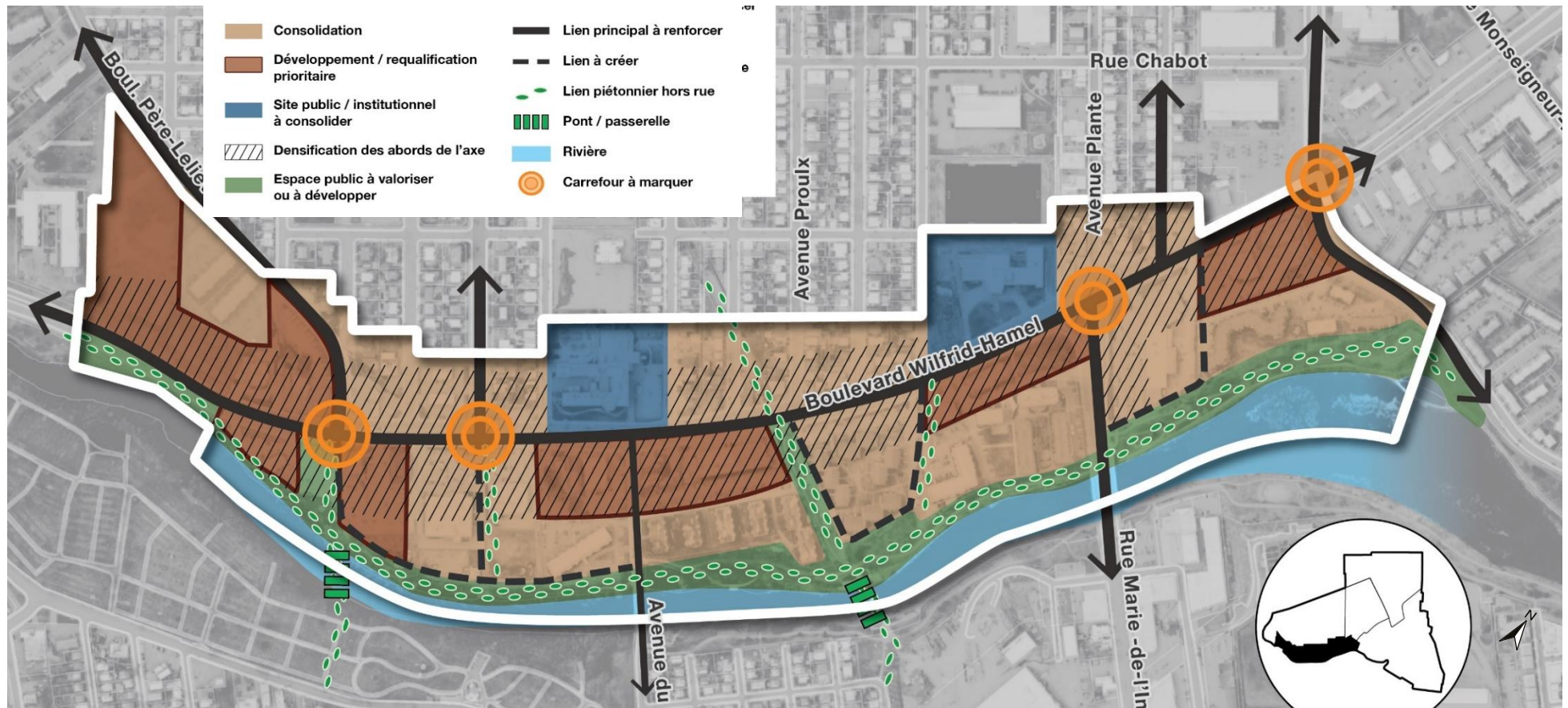


Rue de la Pointe-aux-Lièvres (vue en direction nord)



Secteur Wilfrid-Hamel ouest / rivière

- Développer la mixité; laisser une large place à l'habitation
- Hauteur moyenne de 4 à 6 étages
 - Pointes de hauteur possibles au sud
- Multiplier les points d'accès à la rivière
- Réaménager le boulevard Wilfrid-Hamel



Secteur Wilfrid-Hamel ouest / rivière












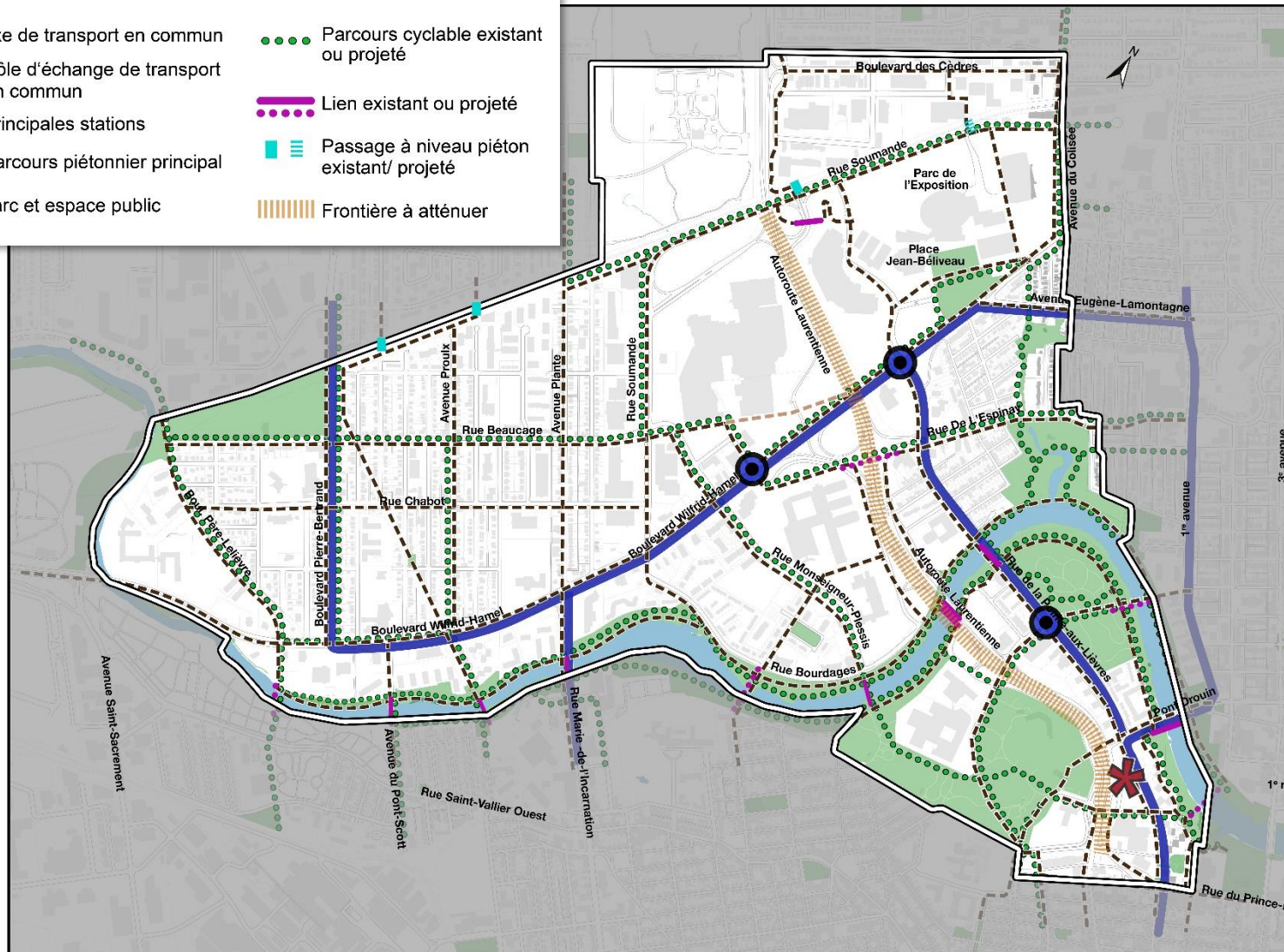
Secteur Wilfrid-Hamel Ouest - abords de la rivière



Déplacement et mobilité

Légende

	Axe de transport en commun		Parcours cyclable existant ou projeté
	Pôle d'échange de transport en commun		Lien existant ou projeté
	Principales stations		Passage à niveau piéton existant/ projeté
	Parcours piétonnier principal		Frontière à atténuer
	Parc et espace public		

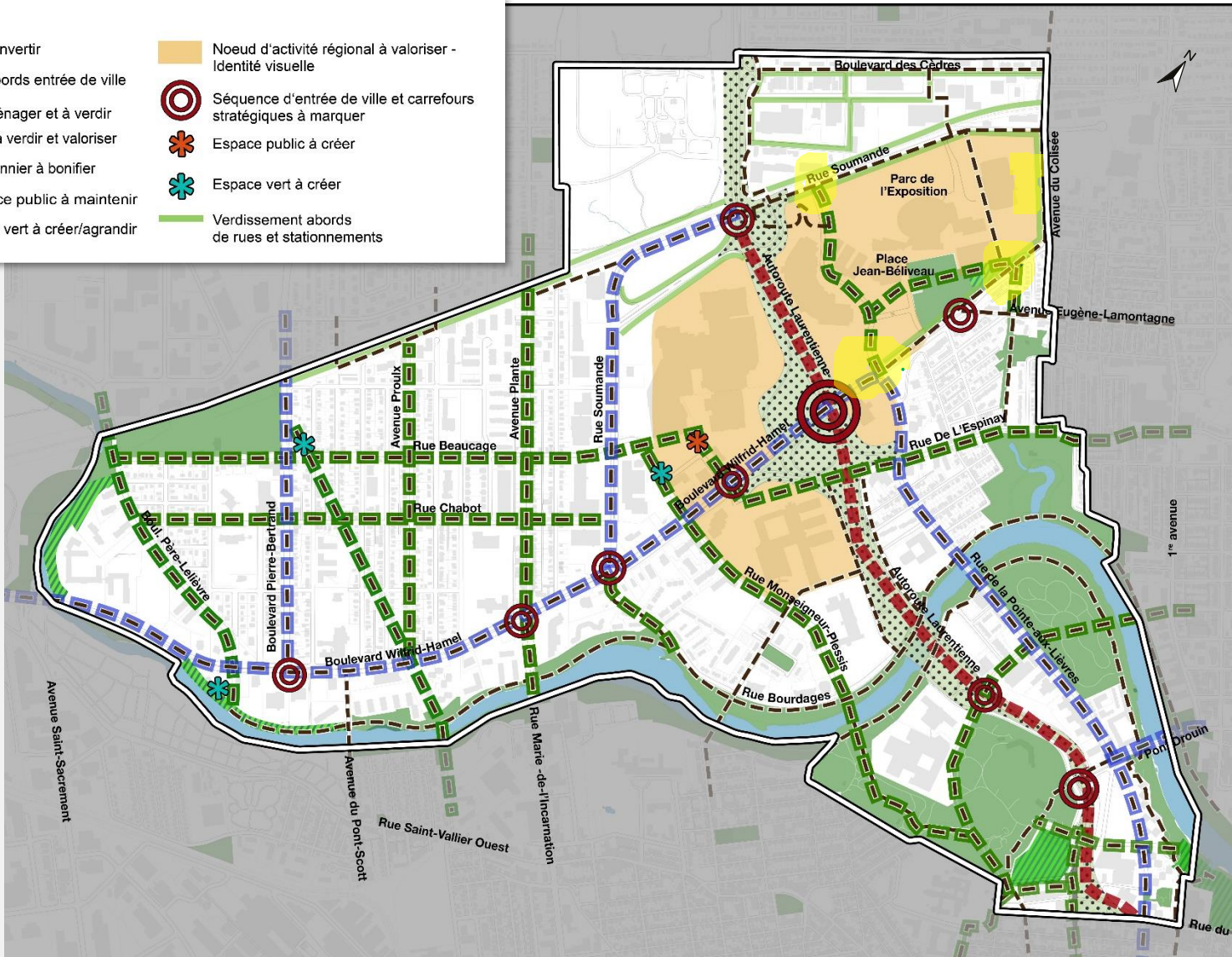


1. Maintien, création et renforcement de :
 - Parcours piétonniers principaux
 - Liens pour surmonter les barrières
 - Liens cyclables utilitaires
2. Efficacité, connectivité et confort accrus du transport en commun
3. Concilier transit et besoins locaux
 - Consolider la trame de rues

Aménagement des espaces publics

Légende

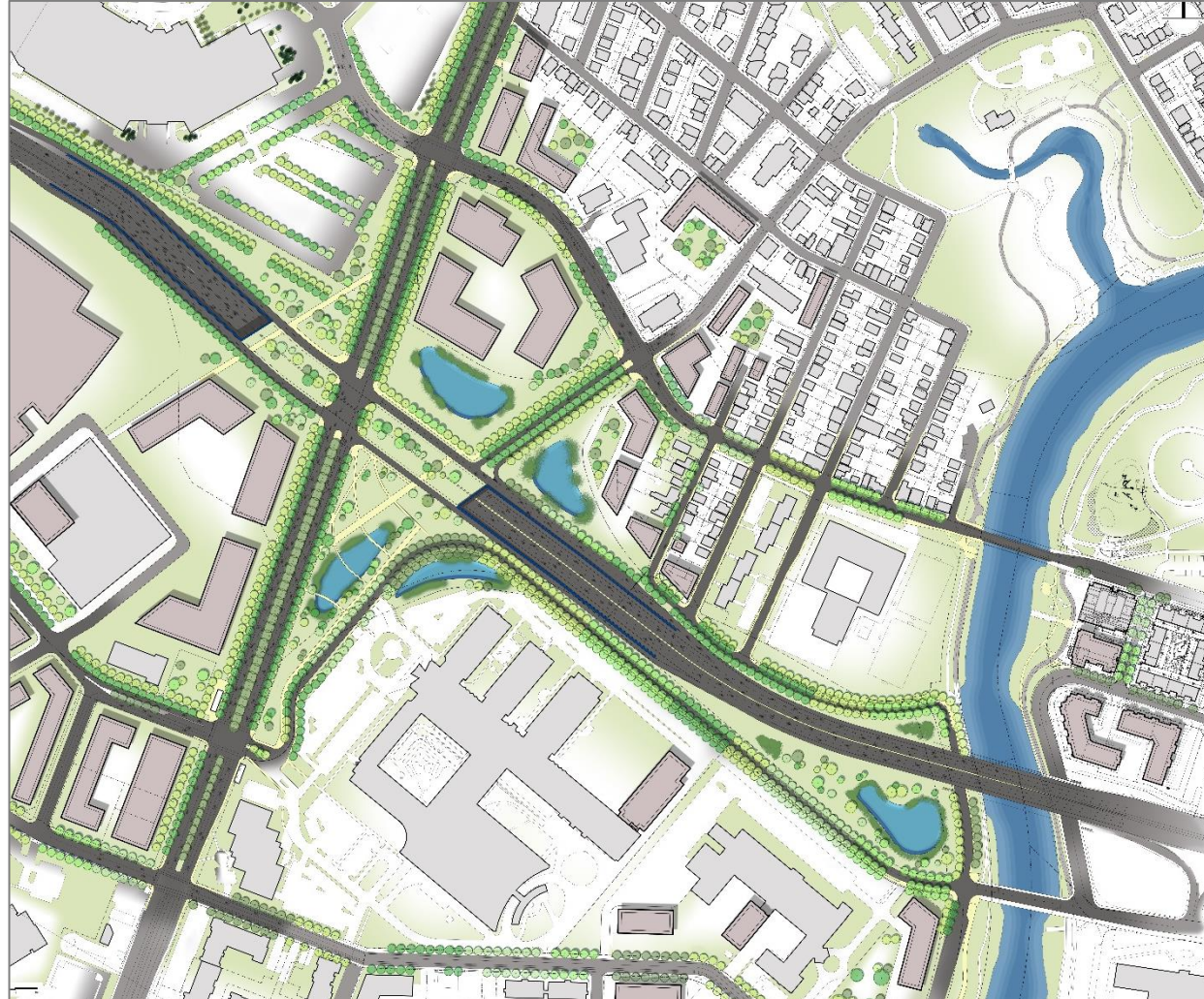
	Autoroute à convertir		Noeud d'activité régional à valoriser - Identité visuelle
	Valorisation abords entrée de ville		Séquence d'entrée de ville et carrefours stratégiques à marquer
	Artère à réaménager et à verdifier		Espace public à créer
	Axe prioritaire à verdifier et valoriser		Espace vert à créer
	Parcours piétonnier à bonifier		Verdissement abords de rues et stationnements
	Parc et espace public à maintenir		
	Grand espace vert à créer/agrandir		



1. Améliorer l'aménagement et embellir l'espace public
 - Paysage d'entrée de ville; abords de l'autoroute
 - Image du noyau régional
 - Boulevard urbain
2. Réaménagement prioritaire :
 - Artères, carrefours
 - Trame verte / axes piétonniers prioritaires
3. Bonification et création d'espaces publics
 - Abords de la rivière
 - Parcs et places publiques
4. Verdissement :
 - Plantations
 - Déminéralisation

Transformation de l'autoroute Laurentienne

Au nord de la rivière Saint-Charles



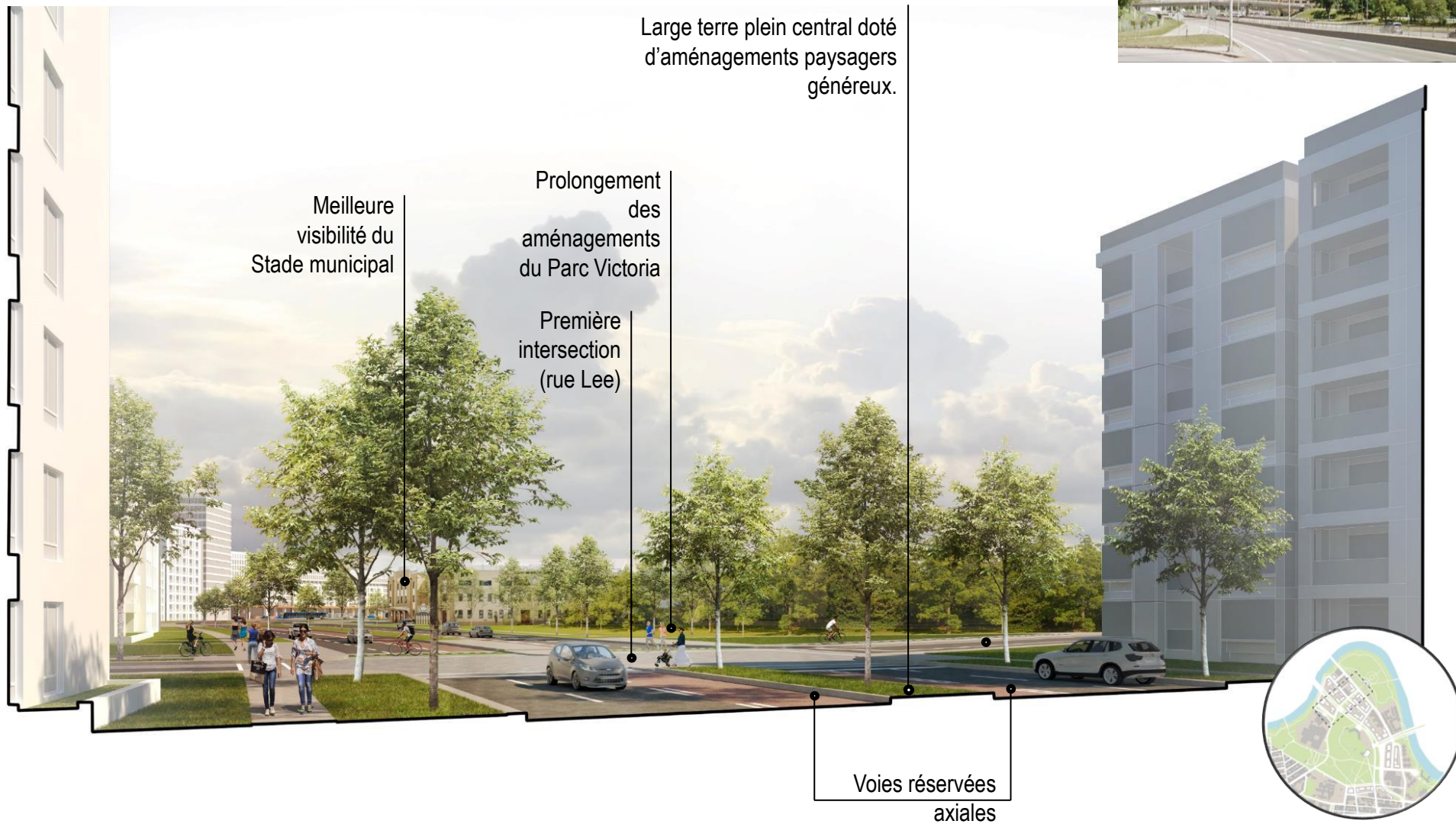
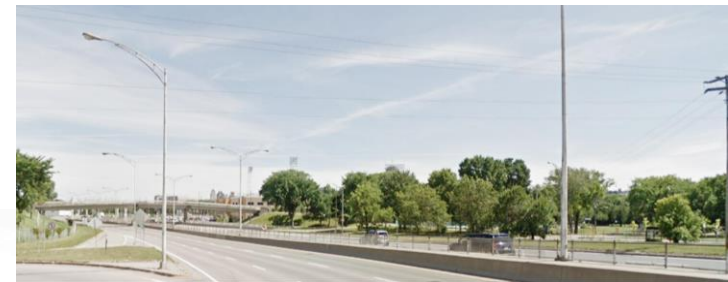
- Large plateau paysager qui surplombe les voies rapides
 - Intégration urbaine
 - Faible impact sur le réseau supérieur
- Scénario conciliant les attentes des différents partis

Pour parler avec le ministère des Transports sont essentiels, l'axe étant sous sa juridiction

Ouverture de la Ville à un scénario plus ambitieux

Transformation de l'autoroute Laurentienne

Entrée de ville et ouverture sur le parc Victoria



Transformation de l'autoroute Laurentienne

Rue Lee – Allée paysagère vers la Pointe-aux-Lièvres



Nouveau pavillon
d'accueil du parc
de la Pointe-aux-
Lièvres

Le large espace
public végétalisé
permettra également
la mise en valeur
de l'hiver

Stationnement sur
rue

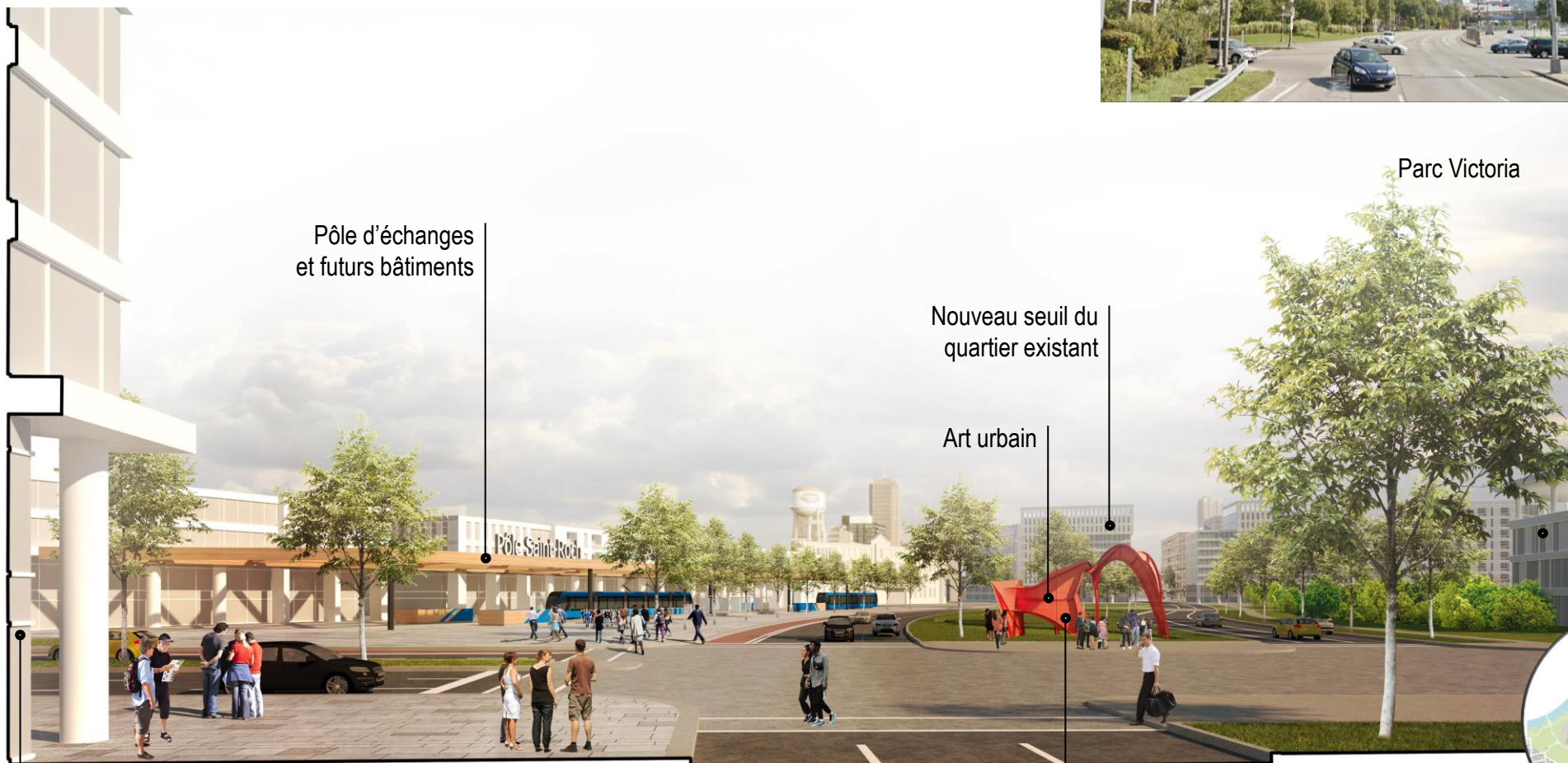
Piste cyclable

Cette version paysagère de
la rue Lee accueillera de
nouveaux développements
résidentiels



Transformation de l'autoroute Laurentienne

Entrée de ville vers le sud – quartier de Saint-Roch



Parc Victoria

Pôle d'échanges
et futurs bâtiments

Nouveau seuil du
quartier existant

Art urbain

Rez-de-chaussée
commercial

Large terre-plein central planté
permettant la traversée
sécuritaire des piétons



Réaménager les artères en réels boulevards urbains

- Partage équilibré de l'espace entre les divers modes de transport
- Convivialité, confort, qualité de l'expérience urbaine
- Confort et sécurité des usagers; meilleure appropriation
- Marquage des carrefours
- Enfouissement des réseaux aériens lorsque possible

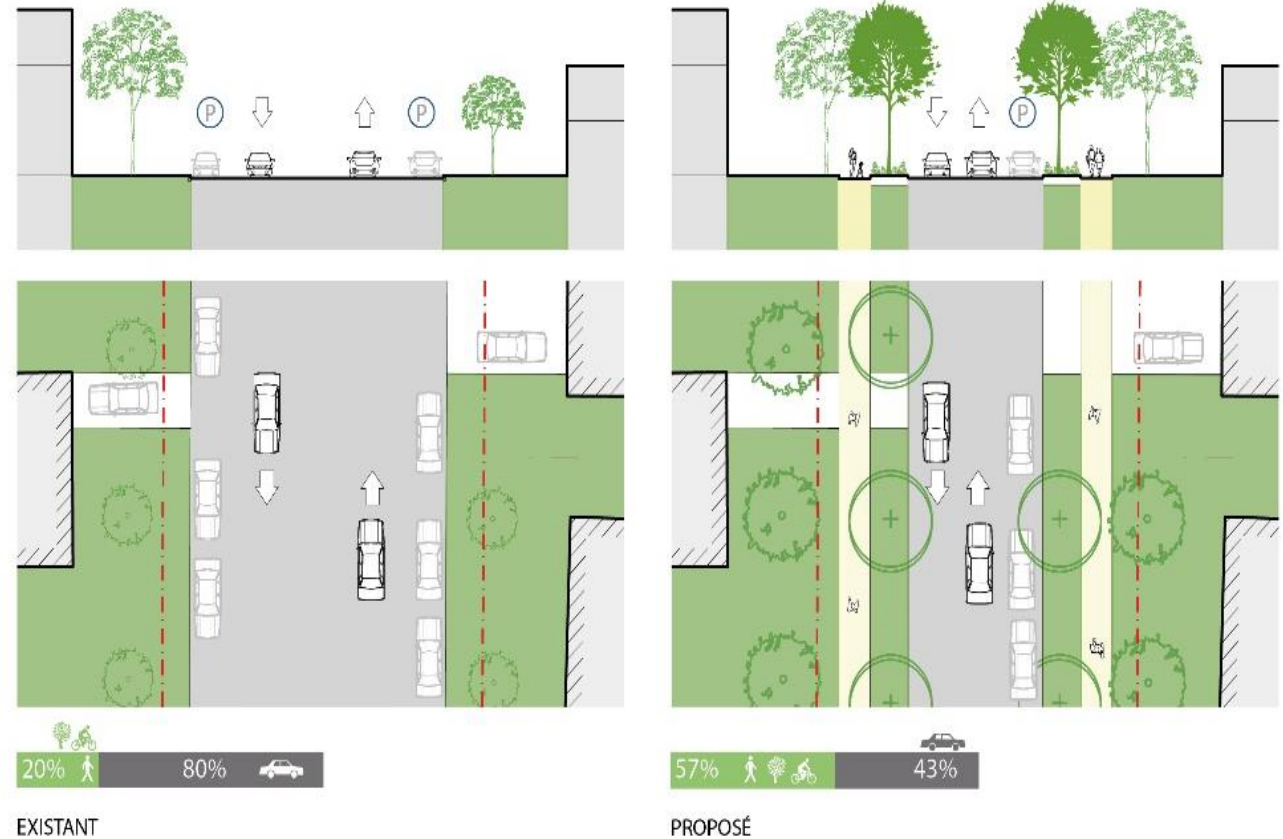


Boulevard Wilfrid-Hamel Ouest

Repenser les rues locales

Déminéraliser et verdir les emprises de rues le permettant

- Options novatrices dans la conception géométrique des rues locales
- Sécurité accrue des piétons et appropriation par les riverains
- Bonification des trottoirs en cherchant à créer des parcours sans obstacle physique

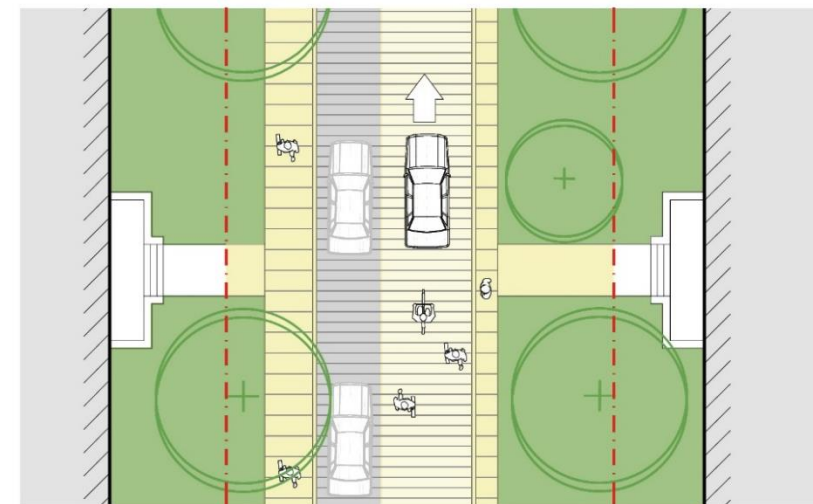
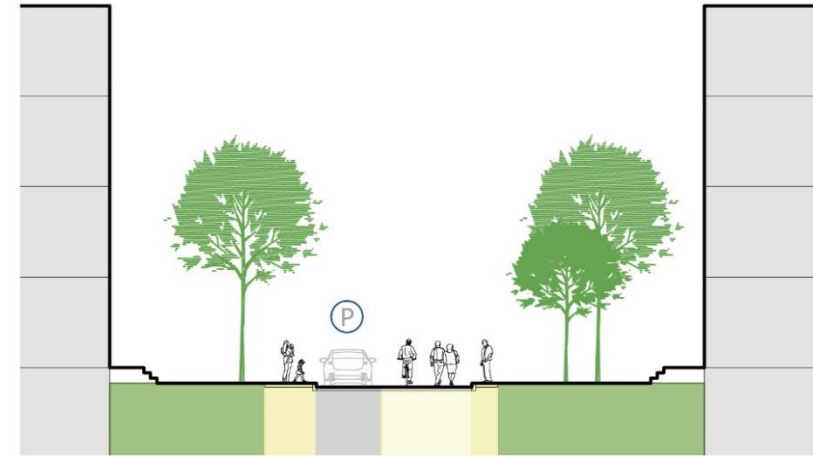


Exemple d'une rue locale - rue Champagnat

Nouvelles rues résidentielles et riveraines partagées

Des rues au cœur des milieux de vie

- Offrir plus d'espace et de confort aux piétons
- Améliorer la sécurité de tous les usagers; Réduire la vitesse des véhicules
- Harmoniser leur traitement et végétaliser leurs abords
- Inclure une gestion écologique des eaux de pluie



PROPOSÉ

Parcs et espaces publics

Nouveaux espaces de détente

- Intégrer de nouveaux espaces publics dans les projets de redéveloppement
 - Fleur de Lys
 - Wilfrid-Hamel Ouest
- Saisir les occasions d'ajouter des parcs dans les milieux de vie
 - Détente et verdissement
 - Rattachés à la trame verte



Exemple d'un parc projeté : intersection de la rue Beaucage et de l'avenue Bernatchez

Verdissement - stratégie

Augmenter la canopée dans les quartiers

- Saint-Roch : cible 15 % (+ 3 %)
- Vieux-Limoilou et Vanier : cible 25 % (+ 12 %)
- Lairet : cible 25 % (+ 7 %)

Actions

- Déminéraliser et verdir (terrains publics et privés)
- Planter le long des artères et des axes de déplacement actif
- Créer de nouveaux espaces verts (grands développements)



Plan de verdissement

Gains en canopée attendu site par site

- Profiter de chaque intervention pour augmenter la canopée
- Gain varie en fonction des milieux

Site	Gain en canopée (moyenne par intervention)
Artères	
Soumande, Pierre-Bertrand, Pointe-aux-Lièvres	18 %
Axes de verdissement	
Beaucage, Chabot, Proulx, Aqueduc, Espinay, Plante–Marie-de-l’Incarnation, Monseigneur-Plessis	50 %
Parcs et places	
Secteur Fleur-de-Lys, Secteur Beaucage, Secteur Père-Lelièvre, Secteur Wilfrid-Hamel	30 %

Mise en œuvre de la Vision

Vers un programme particulier d'urbanisme (PPU) de nouvelle génération

- Cadre normatif ciblé : aspects stratégiques essentiels à la mise en œuvre de la Vision
- Plan d'action : suivi de mise en œuvre des projets d'aménagement



Prochaines étapes

Étapes	Date planifiée
Préparation du cadre réglementaire (PPU, révision des normes d'urbanisme)	Été - automne 2021
Modifications ponctuelles	En continu
Adoption finale du PPU et du règlement de concordance	Décembre 2021 - mars 2022

ville.quebec.qc.ca/visionsamenagement

V I S I O N

Pôle urbain Wilfrid-Hamel– Laurentienne

ville.quebec.qc.ca/visionsamenagement

